

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU

Séance du 15 DECEMBRE 2021 – Compte rendu sommaire

L'an deux mil vingt et un, mercredi quinze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

**Présents :** Mélanie LEPOULTIER, Bruno LAPORTE, Nadège LEROSIER, Cédric CAHU, Cécile BISSON, Nicolas BLIN, Sylvie DOUBLET, Francis DOREY, Geoffrey BERNAUS, Romuald GUILLEMELLE.

**Procurations :** Christel MARCILLAUD-PITEL à Mélanie LEPOULTIER  
Christine PLATEAU à Nicolas BLIN

**Absents :** Pierre-Alexis CHABREYRON, Sophie DROUAIRE.

**Secrétaire de séance :** Geoffrey BERNAUS

**Date de convocation :** 10/12/2021.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé

### **-1- VENTE DE LA PARCELLE DU ANCIEN HANGAR DERRIERE LA MAIRIE.**

M Laporte présente le plan de division de la propriété communale située entre la rue des Pommiers et la mairie (ancienne parcelle du hangar) établi par le cabinet de géomètre Mosaic – Guimard – 14200 Hérouville St Clair.

Le Lot A, à céder, est composé d'une partie de la parcelle cadastrée AB254 et d'une partie de la parcelle cadastrée AB255, pour une surface totale indicative de 808 m<sup>2</sup>.

Cette future parcelle est située en zone UGc du PLUI.

Le Conseil municipal, A l'unanimité, DECIDE

-1- d'approuver le plan de division présenté.

-2- de mettre en vente ladite parcelle d'une surface indicative de 808 m<sup>2</sup> au prix de 99500 EUR net vendeur.

-3- charge Mme le maire ou en cas d'empêchement son 1<sup>er</sup> adjoint de signer tous documents utiles à la mise en œuvre de ces décisions et notamment le plan définitif de division.

-4- La réception des offres d'achat se fera par lettre recommandée avec accusé de réception ou dépôt en mairie contre signature et une délibération sera prise pour désigner l'acquéreur.

### **-2- CONTRATS D'ASSURANCE 2022-2025.**

Mme le Maire présente la proposition (garanties, franchises et cotisations annuelles) de GROUPAMA ASSURANCES pour le contrat Villassur de la commune (cotisation 2022 : 4657.21 EUR TTC),

l'assurance statutaire APC (cotisation estimée 2022 : 7171.71 EUR TTC), les contrats des véhicules communaux (cotisation 2022 : 2096.89 EUR TTC) et le contrat mission collaborateur (cotisation estimée 2022 : 455 EUR TTC) pour une durée ferme et non reconductible de 4 ans du 01/01/2022 au 31/12/2025 avec possibilité de résiliation contractuelle chaque année.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE

-1- d'accepter les contrats présentés ci-dessus.

-2- autorise Mme le maire ou en cas d'empêchement son 1<sup>er</sup> adjoint à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

### **-3- DONS AUX ŒUVRES SOCIALES DE LA COMMUNE.**

Deux chèques de 30 EUR chacun ont été déposés en mairie pour dons aux œuvres sociales de la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces dons et charge Mme le maire à procéder à leurs encaissements au budget principal de la commune.

### **-4- CONTRAT D'ABONNEMENT AVEC LA SOCIETE PANNEAU POCKET.**

M Laporte présente le devis n° d-07122021-12504 de la société PANNEAU POCKET d'un montant de 130 EUR TTC pour une durée de 1 an.

Cette société propose des informations instantanées, gratuites et sans publicités, préalablement renseignées par la mairie, sur une application mobile au profit des administrés qui peuvent également faire remonter des informations.

Le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE /

-1- d'accepter le devis présenté ci-dessus.

-2- autorise Mme le Maire à signer tout document utile pour la mise en œuvre de cette décision.

### **-5- COUTS DEFINITIFS DES TRAVAUX DE VOIRIE ROUTE DE LA TRINGALE.**

Par délibération du 09/09/2021, le conseil municipal a validé les travaux de remise en état de la voie commune dite « La Tringale » pour un montant de 65470 EUR HT soit 78564 EUR TTC. Au cours des travaux, il a été décidé pour raison technique de réduire le nombre de m<sup>2</sup> à remettre en état.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

-1- valide la réduction du nombre de m<sup>2</sup> de travaux voirie de la Tringale,

-2- prend acte de la moins-value d'un montant de 2727,92 EUR HT soit 3273,50 EUR TTC EUR ,

-3- accepte le montant général et définitif des travaux à 62742,08 EUR HT soit 75290.50 EUR TTC.

-4- autorise Mme le Maire à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

### **-6- ATTRIBUTION DE NOMS DE RUES ET NUMEROS DE VOIRIES LOTISSEMENTS LES ROCHAMBELLES.**

M Cahu présente les travaux de la commission Urbanisme réunie le 09/12/2021.

-1- Lotissement Les Rochambelles 2 (Benoist)

-A- Noms des nouvelles voiries :

- Rue des Bouleaux

## -B- Attributions des numéros de voiries

Numéro de lot	Rue	Numéro de voirie
1	Rue des Bouleaux	25
2	Rue des Bouleaux	23
3	Rue des Bouleaux	21
4	Rue des Bouleaux	19
5	Rue des Bouleaux	17
6	Rue des Bouleaux	15
7	Rue des Bouleaux	13 – 13bis – 13 Ter
8	Rue des Bouleaux	11
9	Rue des Bouleaux	9
10	Rue des Bouleaux	8
11	Rue des Bouleaux	10
12	Rue des Bouleaux	12
13	Rue des Bouleaux	14
14	Rue des Bouleaux	16
15	Rue des Bouleaux	18
ZB280	Rue des Bouleaux	20

-2- Lotissement les Rochambelles 1 (Triumvirat).

Noms des nouvelles voiries :

- Rue des Rochambelles
- Rue Raymonde Jeanmougin
- Rue des Peupliers

## -B- Attributions des numéros de voiries

Numéro de lot	Rue	Numéro de voirie
1	Rue des Rochambelles	1
2	Rue des Rochambelles	3
3	Rue des Rochambelles	5
4	Rue des Rochambelles	7
5	Rue Raymonde Jeanmougin	2
6	Rue Raymonde Jeanmougin	4
7	Rue Raymonde Jeanmougin	6
8	Rue Raymonde Jeanmougin	8
9	Rue Raymonde Jeanmougin	10
10	Rue Raymonde Jeanmougin	12
11	Rue Raymonde Jeanmougin	5 et 7
12	Rue Raymonde Jeanmougin	3
13	Rue Raymonde Jeanmougin	1
14	Rue des Peupliers	22
15	Rue des Peupliers	20
16	Rue des Peupliers	16 et 18
17	Rue des Peupliers	14
18	Rue des Peupliers	12
19	Rue des Peupliers	10

Le Conseil municipal à l'unanimité DECIDE :

- 1- d'approuver les noms des nouvelles voiries et les numérotations de voirie tel que présenté ci-dessus (plans annexés).
- 2- d'autoriser Mme le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**-7- QUESTIONS DIVERSES.**

Mme le maire communique plusieurs informations : annulation de la cérémonie des vœux prévue début janvier à la salle polyvalente, rappel des dates des élections 2022 (10 et 24 avril et 12 et 19 juin), distribution des colis des Anciens samedi 18/12/21, réunion sur inscription du Rotary Club vendredi 07/01/21 à 19h à l'Espace Saint Patrice, proposition d'une visite des bâtiments du XVIIIe siècle de la commune avec l'association Nouveau Monde (date à déterminer – 21/07 ?) avec un verre de l'amitié à la charge de la commune.

Fin de séance à 22H19.

Affiché le 17/12/2021

Conformément à l'article L2121-25 du C.G.C.T.,

Le Maire,

Mélanie LEPOULTIER

